



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements publics

Question au Gouvernement n° 1800

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Chantal Robin-Rodrigo.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Ma question s'adresse à Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité et concerne la situation dans les hôpitaux.

L'objectif de maîtrise de dépenses de santé doit être notre priorité. Cependant, si la dotation régionalisée des dépenses hospitalières pour 2000 est de façon générale en légère progression par rapport à 1999, il n'en demeure pas moins que les budgets des hôpitaux sont contraints d'être revus à la baisse, entraînant un rééquilibrage par le bas. Je prendrai l'exemple du centre hospitalier de Tarbes où la dotation progresse de 1,4 %, ce dont je pourrais me féliciter. Néanmoins, à moyens constants, la progression ne sera, en réalité, que de 0,9 %. N'y a-t-il pas là risque de mettre en péril le fonctionnement du service des urgences, la poursuite du programme du traitement de la douleur, du développement des soins palliatifs, ou, pire, de remettre en cause certaines dépenses essentielles concernant directement les soins aux malades ?

Le 28 janvier prochain, les fédérations de santé des sept syndicats ont prévu une grève nationale dans les hôpitaux pour protester contre les conditions de travail et le manque de moyens. Ces préoccupations, touchant la qualité des soins, inquiètent l'ensemble de nos concitoyens.

Madame la ministre, quelles mesures comptez-vous prendre pour résoudre la crise qui frappe actuellement nos hôpitaux, tant en province qu'à Paris ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Madame la députée, la politique hospitalière menée depuis deux ans et demi par le Gouvernement poursuit trois objectifs: répondre au mieux aux besoins de la population et à l'évolution des techniques, améliorer partout la sécurité et la qualité, enfin, réduire les inégalités, notamment entre les régions mais aussi entre les établissements au sein des régions.

Pour ce faire, il a fallu mettre en place un certain nombre de moyens. Le budget relatif à la politique hospitalière a ainsi augmenté de 2,35 %, alors qu'en 1997 la précédente majorité avait voté un budget qui ne permettait même pas de couvrir l'inflation. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Surtout, nous avons changé de méthode, c'est-à-dire que nous avons essayé, avec les schémas régionaux d'organisation de la santé, de travailler en concertation avec les personnels hospitaliers mais aussi avec les élus, pour permettre à l'hôpital d'évoluer car chacun sait qu'il doit le faire et je crois que le personnel hospitalier l'a compris.

Ces transformations, très importantes et en cours depuis trois ans, butent aujourd'hui sur des difficultés et nous devons les regarder en face. Ainsi, des secteurs et des services souffrent. Vous avez parlé des urgences. A cet égard, je sais qu'un projet de rénovation des urgences, dont les crédits sont aujourd'hui de côté, est prévu à l'hôpital de Tarbes. Il est vrai que les urgences posent un problème partout en France. Ce service, c'est l'entrée des hommes et des femmes qui vont mal dans l'hôpital, c'est le rapport vers la société. Mais c'est vrai aussi de la psychiatrie sur laquelle nous travaillons, ou des soins coûteux dont beaucoup sont dispensés dans les CHU et qui sont mal pris en compte pour les allocations de ressources.

Ce sont des problèmes que nous allons examiner avec le personnel hospitalier.

Nous avons la volonté d'engager une nouvelle étape avec l'hôpital, de façon à examiner les problèmes de

quelques catégories et secteurs, mais aussi les modalités de mise en place de la réduction de la durée du travail. Ce doit être pour nous l'occasion, à la fois, de mieux soigner et de mieux accueillir les malades, mais aussi de casser les cloisonnements, qui existent encore trop souvent dans l'hôpital, entre les services et entre les catégories pour améliorer les conditions de travail. Le Premier ministre l'a déjà dit, nous savons que, à l'hôpital, la réduction de la durée du travail dégagera des moyens et entraînera des créations d'emplois. Une large concertation est nécessaire. C'est pourquoi je souhaite écouter et entendre les personnels hospitaliers médicaux et non médicaux. Le cabinet de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale et le mien ont reçu, ces derniers jours, l'ensemble des organisations syndicales, et nous les recevrons, Dominique Gillot et moi-même, prochainement, à notre tour, pour cerner tous les problèmes qui pourraient se poser. Toutefois, je voudrais redire devant l'Assemblée que le meilleur moyen de soutenir l'hôpital, c'est d'avoir une sécurité sociale en équilibre, c'est d'être capable d'avancer avec le personnel hospitalier. Il sait, je le sais, qui les défend, qui met l'hôpital public au coeur du système de soins et je suis sûre qu'il ne se trompera pas. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1800

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2000, page 327

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 janvier 2000